

---

## Réfugiés et personnes déplacées en Azerbaïdjan

Josep Zapater

---

### Citer ce document / Cite this document :

Zapater Josep. Réfugiés et personnes déplacées en Azerbaïdjan. In: CEMOTI, n°20, 1995. Médias d'Iran et d'Asie Centrale. pp. 285-306;

doi : <https://doi.org/10.3406/cemot.1995.1289>

[https://www.persee.fr/doc/cemot\\_0764-9878\\_1995\\_num\\_20\\_1\\_1289](https://www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_1995_num_20_1_1289)

---

Fichier pdf généré le 28/03/2018

## **REFUGIES ET PERSONNES DEPLACEES EN AZERBAIDJAN**

*Josep ZAPATER*

La fin soudaine de l'URSS et la naissance des nouvelles républiques indépendantes a été et continue d'être une des sources d'instabilités les plus graves depuis la fin de la guerre froide. L'émergence d'une nouvelle conscience politique, où la langue, les mythes nationaux, parfois la religion, ont partiellement pris la place laissée vide par le marxisme, vient s'ajouter à la complexité d'une carte ethnique qui, dans la plupart des cas, est loin d'être homogène. Sous cette conjonction de circonstances, les mouvements indépendantistes et les revendications territoriales se sont multipliés. La composition ethnique d'un territoire étant un enjeu majeur pour son contrôle, le déplacement de populations devient, même si le phénomène n'est pas totalement nouveau, aussi bien une arme de guerre qu'une conséquence de celle-ci.

Dans cet ensemble de conflits, celui du Haut-Karabagh a été - jusqu'au cessez-le-feu de mai 1994 - un des plus meurtriers et celui qui a occasionné le plus grand nombre de personnes déplacées. Ancienne région autonome dans le cadre de l'Azerbaïdjan soviétique, le Haut-Karabagh est une enclave ethnique arménienne - 77% d'Arméniens et 21% d'Azéris avant le conflit -<sup>1</sup> dans le territoire de l'Azerbaïdjan, mais très près de la frontière de l'Arménie. Le conflit pour son contrôle ayant éclaté en 1988 entre les Arméniens du Karabagh, appuyés par l'Arménie, et l'Azerbaïdjan, deux grandes vagues de déplacements de personnes se sont produites. D'abord, entre 1988 et 1992 la très nombreuse minorité azérie en Arménie - 197 000 personnes - doit se réfugier en Azerbaïdjan, et les Arméniens d'Azerbaïdjan - 300 000 personnes - s'enfuient eux aussi en Arménie. Et ensuite, depuis octobre 1993 et après de très violents combats, les troupes arméniennes

---

<sup>1</sup> Pour la composition ethnique du Haut-Karabagh, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan avant le conflit, voir Paul B. Henze, "The demography of the Caucasus according to 1989 soviet census data", *Central Asia Survey*, vol.10, n°1/2, 1991, pp. 147-190.

contrôlent l'enclave, ainsi qu'une large région de l'Azerbaïdjan propre l'entourant, faisant ainsi jonction avec l'Arménie. Toute la population non arménienne - Azéris et Kurdes - de ces territoires a donc été expulsée à son tour.

Ces centaines de milliers de personnes réfugiées et déplacées sont les victimes innocentes et presque oubliées du conflit. Alors que les réfugiés venus d'Arménie n'ont aucune possibilité de retourner, les déplacés attendent toujours la résolution du conflit pour retourner sur leurs lieux d'origine.

## **Le conflit du Haut-Karabagh et le déplacement de personnes**

### *Antécédents historiques*

La légitimité historique et juridique de l'appartenance du Haut-Karabagh à l'Azerbaïdjan fait l'objet d'une dure controverse<sup>2</sup>. L'Arménie s'étant formée très tôt comme entité politique - dès le VI<sup>e</sup> siècle avant J.C. -, les Arméniens revendiquent l'appartenance historique du Haut-Karabagh à ce pays depuis son origine. Pour sa part, l'école historique de Bakou a développé la thèse selon laquelle le Haut-Karabagh appartenait, avant la conquête de la région par les Sassanides au Ve siècle, à l'Albanie du Caucase, qui serait l'Etat ancêtre de l'Azerbaïdjan actuel<sup>3</sup>.

Pendant tout le Moyen Age, la Transcaucasie est dominée par plusieurs empires : les Seldjoukides, qui turquisent l'Azerbaïdjan, les mongols, l'empire de Timur, et la dynastie turkmène des Karakoyunlu. Plus tard, pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, la région est partagée entre les Ottomans et les Iraniens Safavides, qui contrôlent l'Azerbaïdjan. Des *meliks* ou comtés chrétiens subsistent, qui pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle feront appel à plusieurs reprises à la Russie, pour sortir de la domination iranienne.

---

<sup>2</sup> Voir en général, pour la thèse arménienne, Christopher L. Walker, *Armenia and Karabagh : the Struggle for Unity*, Londres, 1991, et Haig F. Asenbauer, *Zum Selbstbestimmungsrecht des Armenischen Volkes von Berg Karabach*, Vienne, Wilhelm Braumüller, 1993; et pour la thèse azerbaïdjanaise, *Qarabagh, quatre ans après* (plusieurs auteurs, Azərbaycan Evi, Paris, 1992, et Ministère des Affaires Etrangères de la République d'Azerbaïdjan, *Aggression of the Republic of Armenia against the Azerbaijani Republic*, Bakou, Chärq-Qärb, 1994.

<sup>3</sup> Cf. Audrey L. Altstadt, *The Azerbaijani Turks : Power and Identity under Russian Rule*, Stanford, Hoover Institution Press, 1992, p.7.

*Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

Les guerres russo-iraniennes de 1804-1813 et 1826-1828 s'achèvent par la conquête russe de la Transcaucasie, dont la partie azerbaïdjanaise était en fait divisée en khanats musulmans indépendants, dont celui du Karabagh. Une des conséquences importantes de la conquête russe fut l'immigration de dizaines de milliers d'Arméniens d'Iran du Nord vers l'Ouest de l'Azerbaïdjan et le Karabagh. En effet, les tsars Alexandre 1er et Nicolas 1er encouragèrent une telle immigration pour créer une zone tampon entre la Turquie et l'Iran; ceci fait toujours l'objet d'une importante controverse historique, les Arméniens affirmant que les Musulmans n'ont mis le pied sur le Karabagh qu'avec la formation des khanats indépendants, et les Azerbaïdjanais soutenant que l'enclave s'est arménisée seulement à partir des immigrations du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Les premiers affrontements sérieux entre Arméniens et Azerbaïdjanais ont lieu en 1905-1907, pendant la première guerre "arméno-tatare". Ce sont aussi les premiers exemples de déplacement croisé de personnes, des Azéris étant expulsés du Zanguezour - région entre le Nakhitchévan et l'Azerbaïdjan - et des Arméniens du Nakhitchévan. De très graves affrontements ont lieu aussi pendant la courte période d'indépendance des Républiques, de 1918 à 1921. L'enjeu est cette fois-ci le contrôle des trois régions disputées, le Nakhitchévan, le Zanguezour et le Karabagh. Le conflit ne sera tranché qu'après la soviétisation, en 1921, avec l'attribution du Karabagh et du Nakhitchévan à l'Azerbaïdjan, et du Zanguezour à l'Arménie.

Le conflit actuel entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan n'a donc rien de nouveau. Certes, le différend est resté latent pendant toute l'ère soviétique; mais les Arméniens ont sporadiquement revendiqué le Karabagh, notamment dans les années 60, et le déplacement de personnes n'est pas non plus une nouveauté. Déjà entre 1947 et 1950, 100 000 paysans azéris furent déportés d'Arménie par Staline, pour faire place aux immigrés arméniens, dans la politique de retour de la diaspora<sup>5</sup>.

Il faut cependant souligner qu'une grande majorité d'Arméniens et d'Azéris ont vécu le conflit avec surprise et consternation, presque comme le

---

<sup>4</sup> D'après Vaguif Arzumanli, directeur de l'Institut sur les Relations entre les Nations de l'Académie Azerbaïdjanaise des Sciences, dans une communication personnelle d'octobre 1994.

<sup>5</sup> Cf. *Bakinski Rabotchi*, 6-7 février 1992, reproduit dans *Qarabagh...*

résultat des manipulations russes et de la surenchère des leaders nationalistes<sup>6</sup>. En effet, tant en Arménie qu'en Azerbaïdjan, les deux peuples avaient vécu paisiblement côte à côte pendant toute la période soviétique.

### *Le conflit actuel et la fuite des réfugiés*

Depuis la montée au pouvoir en 1985 de Mikhaïl Gorbatchev et le début de la perestroïka, l'heure est à la renaissance nationale dans le Caucase et dans toute l'URSS. C'est surtout en Arménie où la nouvelle liberté d'expression est vite perçue comme l'opportunité d'exprimer les revendications longuement réprimées, dont celle du Karabagh; notamment, le conseiller économique de Gorbatchev, Abel G. Agabengian, fixe dans un discours à Paris les arguments des revendications arméniennes : le Karabagh est territoire historique arménien, et économiquement complémentaire de l'Arménie.

Ce n'est cependant qu'en février 1988 que le différend apparaît dans la une de tous les journaux, avec deux événements majeurs : les manifestations à Erevan du mouvement nationaliste arménien, articulé par le Comité Karabagh de Levon Ter-Petrossian autour de la revendication de l'enclave, et le pogrom dans la ville azerbaïdjanaise de Soumgaït, où plusieurs dizaines d'Arméniens sont massacrés par une foule hors de contrôle.

La tension entre les deux pays monte très vite après cet événement. Le Soviet Suprême du Haut-Karabagh vote la sécession de l'Azerbaïdjan, et celui de l'Arménie vote le rattachement de l'enclave, alors que dans celui-ci les accrochages entre les deux populations se multiplient.

La fuite de populations suit le rythme du conflit. Bien que tous les médias occidentaux aient présenté le pogrom de Soumgaït comme le détonateur des expulsions, d'après l'Association Azerbaïdjanaise pour les Réfugiés, les tous premiers réfugiés azéris d'Arménie sont arrivés en 1986 et 1987<sup>7</sup>. Le premier flux important eut lieu, d'après la même source, le 25

---

<sup>6</sup> D'après nos entretiens avec des étudiants et des fonctionnaires à Bakou, dont Ibrahim Hajiyev, chef du Département pour les Affaires Humanitaires du Ministère des Affaires Etrangères azerbaïdjanais, d'octobre 1994.

<sup>7</sup> Cf. N.M. Godjaev, A.I. Abdullaeva, A.S. Yunousov, "Les pogroms en Arménie en 1988-1989", in *Express-Chronika* n°9, 26 février 1991, Moscou, reproduit dans *Qarabagh...*, pp. 5-18.

*Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

janvier, puis les 18 et 23 février 1988, avec l'arrivée de quelque 4 000 réfugiés en Azerbaïdjan.

Pendant les mois qui ont suivi les manifestations à Erevan et le pogrom de Soumgaït, la totalité de la population azérie d'Arménie prend la fuite ou est expulsée. Les données et les témoignages de ces expulsions sont très manquants; ils ont été largement ignorés par la presse occidentale, qui au mois de février 1988 s'est seulement occupée des événements de Soumgaït, et les fuites en masse à partir de novembre 1988 ont aussi été cachées par la situation en Arménie après le tremblement de terre du 8 décembre 1988.

D'après les témoignages des réfugiés azéris d'Arménie<sup>8</sup>, les harcèlements contre la population azérie commencèrent au début de 1988, coïncidant avec les manifestations organisées partout en Arménie par le Comité Karabagh. Avant le soulèvement de la question du Karabagh, les relations avec les Arméniens avaient été normales. Cependant, après les premières manifestations, les Azéris commencèrent à être régulièrement harcelés et insultés, et quelques-uns d'entre eux font l'objet d'agressions physiques. Les lignes de chemin de fer et les routes sont coupées, et les villages azéris sont isolés. Après le pogrom de Soumgaït, les attaques deviennent aussi des pogroms organisés, avec assassinats et mise à feu des maisons azéries. Les réfugiés azéris accusent les antennes locales du Comité Karabagh, parfois en connivence avec la police et les autorités communistes, d'organiser des pogroms, ou au moins de ne rien faire pour les éviter.

La situation devint spécialement grave et incontrôlée après les pogroms antiarméniens de Gandja, en Azerbaïdjan, en novembre 1988, et surtout l'arrivée en masse de réfugiés arméniens d'Azerbaïdjan, racontant les conditions du pogrom. Les responsables communistes locaux et ceux du Comité Karabagh des districts où des Azéris habitent, avertissent ceux-ci qu'ils ne peuvent plus garantir leur sécurité, et qu'ils doivent partir en Azerbaïdjan; la panique est générale parmi les Azéris, et la plupart s'enfuient pendant ces semaines en Azerbaïdjan. D'après Bagret Sadoyan, à l'époque membre du Comité Karabagh, puis expert sur le Haut-Karabagh au parlement arménien, les autorités locales offrirent de l'argent aux Azéris pour leurs maisons, de façon à pouvoir y loger les réfugiés arméniens d'Azerbaïdjan;

---

<sup>8</sup> Témoignages recueillis dans Egbert G.Ch. Wesselink, dans *Human Rights Violations in Armenia and Azerbaïdjan*, rapport pour Pax Christi Netherlands, 29 septembre 1991, pp. 42-46.

Josep ZAPATER

20% d'entre eux réussissent à échanger leurs maisons avec celles de ces réfugiés, et 30% feront de même en Azerbaïdjan. Dans d'autres cas, les habitants des villages de part et d'autre de la frontière se mirent d'accord pour échanger leurs maisons.

Après ces échanges de populations, parfois très violents, le conflit est marqué par les événements politiques, puis par les accrochages et après 1991 la guerre rangée entre Arméniens et Azéris dans le Haut-Karabagh. C'est ce conflit armé qui organisera la deuxième grande vague de déplacements de personnes, avec l'occupation du Karabagh et d'une partie du territoire de l'Azerbaïdjan par les troupes arméniennes.

Depuis 1989, Moscou réalise progressivement la complexité de la situation et le risque de perte totale de contrôle. Les affrontements armés s'aggravent dans le Haut-Karabagh, et au mois de janvier le Soviet Suprême vote l'administration directe de l'enclave depuis Moscou, dans sa première mesure sérieuse pour reprendre l'affaire en main. Arkadi Volski est dépêché comme chef de la commission d'administration, avec l'appui de 5 200 soldats; or, la situation dans l'enclave et les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ne s'améliorent pas du tout. Des milices armées commencent à se former et les accrochages sont quotidiens, ainsi que les assassinats et les tortures discriminatoires de la population civile<sup>9</sup>. Une guerre économique s'amorce entre les deux pays, l'Arménie bloque le Nakhitchévan et l'Azerbaïdjan riposte par le sabotage de la ligne de chemin de fer Bakou-Erevan : l'Arménie est bloquée, et Erevan ne reçoit plus de denrées alimentaires. Le Haut-Karabagh est aussi bloqué par l'Azerbaïdjan et, à l'intérieur, les Arméniens bloquent à leur tour les villages azéris.

Dans le Haut-Karabagh, les déplacements prennent la forme d'un regroupement des populations à l'intérieur de l'enclave, débutant par la fuite de 12 000 Azéris de Stépanakert vers Choucha, et la fuite des Arméniens de cette dernière ville vers Stépanakert. Les Azéris se regroupent grosso modo dans le sud, autour de Choucha, tandis que les Arméniens contrôlent le nord et la capitale Stépanakert. Il existe cependant plusieurs poches, comme le village azéri de Khodjali, qui abrite l'aéroport, et les zones de regroupement

---

<sup>9</sup> Le US Comittee for Refugees, dans son rapport *Faultlines of Nationalities Conflict : Refugees and Displaced Persones from Armenia and Azerbaïdjan* de mars 1994, p.13, cite divers témoignages de réfugiés arméniens et azerbaïdjanais dans ce sens.

*Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

sont peu homogènes, de telle sorte qu'il n'y a pas de front précis mais qu'on lutte de village en village.

A Bakou, pendant le printemps de 1989, le mouvement nationaliste se concrétise par la formation du Front Populaire Azerbaïdjanais (FPA). Dirigé par des intellectuels et des artistes, dont Aboulfaz Eltchibey, c'est un mouvement très ouvert et dans son programme figurent la souveraineté nationale de l'Azerbaïdjan, la liberté culturelle et la protection de l'environnement. Il gagne rapidement l'appui de toute la République, comme l'opposant naturel du premier secrétaire du PC azerbaïdjanais, Vagulf Vezirov, homme de Moscou. Cependant, l'Azerbaïdjan récupère l'administration directe du Haut-Karabagh et les combats s'intensifient dans l'enclave. Gorbatchev décide d'éliminer l'opposition nationaliste, et le 20 janvier 1990 Bakou est prise d'assaut par les troupes soviétiques qui écrasent la résistance du FPA; Ayaz Moutalibov est déclaré homme fort à Bakou. Par contre, le nationaliste Levon Ter-Petrossian est élu en août de la même année président du Parlement de l'Arménie.

Pendant l'année qui suit, les combats se poursuivent de façon sporadique dans le Haut-Karabagh, et ce sera en fait la fin de l'URSS et l'indépendance des républiques, fin 1991, qui marqueront le début des opérations armées à grande échelle et du déplacement de personnes à l'intérieur de l'Azerbaïdjan. Jusqu'en mai 1994, les troupes arméniennes occuperont progressivement le Haut-Karabagh, puis les régions de l'Azerbaïdjan propre l'entourant, en organisant la fuite de l'ensemble de la population non arménienne de la zone.

Début janvier 1992, les autorités arméniennes du Haut-Karabagh déclarent l'indépendance, et les troupes de Moscou commencent leur retraite de l'enclave, ce qui laissera Arméniens et Azerbaïdjanais face à face. Si bien que jusqu'à cette date, ce sont les Azerbaïdjanais qui semblent contrôler la situation, en bloquant l'enclave et en bombardant à plusieurs reprises Stépanakert. Les Arméniens reprennent peu à peu le dessus, et pendant l'année 1992 ils réussissent à vider l'enclave de sa population azérie. Les offensives commencent souvent depuis Stépanakert, avec le but d'abord d'assurer l'emprise arménienne sur l'enclave, d'éviter les bombardements sur Stépanakert et ensuite d'ouvrir un corridor vers l'Arménie. La prise de la ville de Khodjali au mois de février 1992, cause la fuite de 2 000 personnes vers Aghdam, ville qui à son tour est pilonnée et dont les personnes déplacées

Josep ZAPATER

doivent s'enfuir une nouvelle fois vers l'Est<sup>10</sup>. Pendant l'assaut de Khodjali, un des pires massacres de la guerre a lieu : les Arméniens tirent sur la population civile, faisant des centaines de morts<sup>11</sup>. Deux semaines plus tard, lorsque le désastre ne pourra plus être caché, le président Ayaz Moutalibov est acculé à la démission par la rue, et il est remplacé par Yakoub Mamedov.

Un déplacement majeur a lieu au mois de mai, avec la prise de Choucha, sur la route de Stépanakert vers l'Arménie, dernier bastion des Azéris dans l'enclave, puis de Latchine, ce qui cause la fuite de quelques 90 000 personnes qui se dirigent vers Bakou, Soumgaït et des villes plus proches du Haut-Karabagh comme Barda ou Terter. Le résultat en est le contrôle total de l'enclave par les Arméniens et l'ouverture d'un corridor vers l'Arménie, ce qui achève une première phase de déplacement de personnes, avec 214 000 déplacés vers la fin de l'année. Maintenant l'enclave est régulièrement ravitaillée par l'Arménie en nourriture, armes et volontaires, à travers le couloir de Latchine.

Le 7 juin, après un coup de force manqué de l'ancien président Ayaz Moutalibov, le leader du FPA, le nationaliste Aboulfaz Eltchibey, est élu président de l'Azerbaïdjan. Fort du nouvel armement provenant du partage de matériel de l'ex-armée soviétique, et lié par ses promesses électorales, il lance une contre-offensive dans le Haut-Karabagh, et jusqu'au début de 1993 la nouvelle Armée Nationale de l'Azerbaïdjan avance sur le front Nord, rasant la ville de Martakert et déplaçant quelques 40 000 Arméniens et bombarde à nouveau Stépanakert. Au mois de septembre, fort des succès de l'armée azerbaïdjanaise, Eltchibey rejette l'entrée dans la CEI et se rapproche décidément d'Ankara.

---

<sup>10</sup> *Le Monde*, 14 mars 1992. Parmi les personnes déplacées, il y avait quelques dizaines de Turcs Mechkets, une des minorités les plus malheureuses de l'ex-URSS. Originaires de la Géorgie, ils avaient été déportés en masse par Staline vers l'Asie Centrale, accusés d'avoir collaboré avec les nazis. Pendant l'été 1989, après des pogroms très violents en Ouzbékistan, 51 000 d'entre eux avaient trouvé refuge en Azerbaïdjan dans le Haut-Karabagh; beaucoup d'entre eux ont donc été déplacés à nouveau à cause du conflit. Le US Committee for Refugees, dans *op. cit.*, p. 15, avance l'hypothèse selon laquelle en 1989, le gouvernement azerbaïdjanais aurait installé ces réfugiés dans le Haut-Karabagh, afin d'altérer la balance démographique en faveur des habitants turcophones.

<sup>11</sup> *The Independent*, 20 juin 1992.

*Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

C'est pendant l'année 1993 que cinq grandes offensives arméniennes ont lieu, pendant lesquelles les Arméniens occupent tout le territoire azerbaïdjanais entre l'enclave et l'Arménie, à l'Ouest, et l'enclave et l'Iran, au Sud, déplaçant à peu près 560 000 personnes.

La première de ces offensives a lieu au mois d'avril 1993, avec la prise de Kelbadjar et sa région, au Nord-Ouest de l'enclave déplaçant quelques 65 000 personnes. Il s'agit d'un ensemble de vallées entourées de hautes montagnes, et les milliers de déplacés doivent traverser les hauts cols enneigés pour fuir les combats, avec des pertes très lourdes à cause du froid et de la fatigue. Une semaine après la prise de la ville de Kelbadjar, 27 000 personnes restent prises au piège dans la région, et seulement 500 à 700 peuvent traverser chaque jour les montagnes. Par contre, pendant ces semaines, quelques 150 personnes meurent de froid quotidiennement.

Les retombées politiques de la guerre sont en même temps très importantes à Bakou. En juin 1993, Sourat Husseinov, officier de l'armée déchu par Eltchibey, se révolte à Gandja et avance vers la capitale, provoquant plusieurs affrontements; Eltchibey s'enfuit au Nakhitchévan, et Heidar Aliev, ancien homme fort de l'Azerbaïdjan des années 70, est élu président de la République par le Parlement. Sourat Husseinov est nommé premier ministre.

La ville d'Aghdam, base arrière des militaires azerbaïdjanais, subit la deuxième offensive de 1993 pendant le mois de juin. La ville fut soumise à un intense bombardement, et plus de 170 000 personnes, les habitants d'Aghdam et les déplacés qui s'y étaient installés, quittèrent la ville de façon échelonnée<sup>12</sup>. Le 23 juillet, les Arméniens prenaient et brûlaient Aghdam.

Les offensives suivantes se sont concentrées au Sud de l'enclave, entre celui-ci et l'Iran. Le 22 et 23 août, Fizouli et Djebraïl sont prises, déplaçant plus de 200 000 personnes vers le Sud et l'Est, dans une zone désertique<sup>13</sup>. La prise du noeud ferroviaire de Goradiz acheva de boucler le contrôle de toute cette zone par les troupes arméniennes, empêchant toute échappatoire pour la population de Zanguelan et Koubatli, plus au Sud et coincée entre les Arméniens et la frontière iranienne; ainsi, lorsque ces zones furent prises, début novembre 1993, 60 000 de ces quelques 85 000 habitants

---

<sup>12</sup> *Financial Times*, 6 juillet 1993.

<sup>13</sup> *L'Humanité*, 28 août 1993.

durent passer la frontière en traversant le fleuve Araxe, où plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup d'enfants, périrent noyées<sup>14</sup>.

Après les grandes offensives et une période d'accalmie de quelques semaines, s'en suit la contre-offensive azerbaïdjanaise. Les gains territoriaux n'ont pas été substantiels, seulement la ville de Goradiz et quelques zones autour d'Aghdam. Depuis le cessez-le-feu de mai 1994, il n'y a plus de déplacements forcés de personnes; les statistiques officielles donnent en septembre 1994 un chiffre de 651 469 personnes déplacées, après le retour de quelques dizaines de milliers de personnes dans les zones reprises par les Azerbaïdjanais, et 196 845 réfugiés d'Arménie, chiffres qui se sont maintenus à peu près inchangés depuis<sup>15</sup>.

Il y a trois zones principales d'installation des déplacés : les zones urbaines, les *rayonlar*<sup>16</sup> les plus proches des lieux d'origine, et les camps installés dans les *rayonlar* d'Imichli, Bilasouvar, Sabirabad, Saatli, Barda et Agjabedi. Ces personnes se sont déplacées librement dans le territoire de l'Azerbaïdjan, presque sans contrôle des autorités. Les critères majeurs semblent avoir été la recherche d'assistance et les possibilités de travail, pour ceux qui se sont dirigés vers les villes - surtout Bakou -, les camps de réfugiés et les zones autour; la proximité des zones d'origine, pour tâcher d'y rentrer dès que possible (ce qui signifie aussi la proximité des zones de combats éventuels) et la recherche de parents ou amis, qui a poussé une bonne partie des déplacés à se disperser un peu partout. 38% des déplacés se trouvent dans les villes de Bakou et Soumgaït, 23% dans les *rayonlar* qui entourent les zones de conflit, et 25% dans ceux qui abritent des camps de réfugiés, soit dans les camps, soit dans des logements précaires; 62% des déplacés sont logés dans des villes, et 38% dans les villages.

Après le déplacement, les mouvements de personnes ont été encore complexes. Dans beaucoup de cas, des familles ont été séparées par le conflit ou le déplacement soudain, et les déplacés ont changé de région plusieurs fois, cherchant des parents ou des proches perdus. Ceci a considérablement

---

<sup>14</sup> *The Independent*, 3 novembre 1993.

<sup>15</sup> La source pour toutes les données statistiques est le Comité d'Etat pour les Statistiques de la République d'Azerbaïdjan.

<sup>16</sup> Le *rayon* est la division administrative principale de l'Azerbaïdjan, à peu près équivalente au département français.

### *Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

compliqué la tâche de recensement et de contrôle, et les déplacés ont été souvent enregistrés plusieurs fois, gonflant ainsi les statistiques officielles<sup>17</sup>.

### **Réfugiés et personnes déplacées : statut et situation actuelle**

L'Azerbaïdjan fait donc face, depuis 1988, à la présence sur son territoire de plusieurs centaines de milliers de personnes réfugiées et déplacées, dans un contexte de crise économique très grave où plus de la moitié de la population se trouve en dessous du seuil de pauvreté, et dont 20% du territoire est occupé par les troupes arméniennes. Cependant, une des données essentielles pour comprendre la situation de ces personnes est l'accueil qui leur est fait dans le pays. Les causes de la fuite, bien qu'elles aient eu lieu sur le territoire de l'Azerbaïdjan, sont perçues comme étrangères, attribuées à la République d'Arménie ou au moins à la minorité arménienne qui n'est pas l'"ethnie titulaire" de l'Etat et qui se trouve concentrée dans une région déterminée du pays. Le groupe ethnique déplacé coïncide avec celui de la plupart des azerbaïdjanais, et ceux-ci ressentent l'agression de façon solidaire, puisqu'elle se dirige aussi contre l'Etat azerbaïdjanais. Le pays a donc répondu au déplacement avec une grande vague de solidarité, mais toujours dans le cadre de la précarité économique que traverse le pays depuis l'indépendance.

Il en va à peu près de même pour les réfugiés d'Arménie. Même si le profil correspond au cas classique de minorité nationale harcelée et expulsée de l'Etat où elle habitait, il s'agit ici d'une minorité avec un "Etat de tutelle" qui s'est réfugiée dans cet Etat. La situation immédiate, même si les causes de la fuite et le statut juridique sont différents, est donc la même que celle des déplacés, à ceci près que ceux-ci étaient dans un pays déjà surchargé de réfugiés et que l'Etat azerbaïdjanais dispose de moyens de pression pour appliquer la solution du retour, puisque celui-ci aurait lieu sur son territoire.

La présence de réfugiés et déplacés ne représente donc pas un enjeu politique majeur pour l'Azerbaïdjan, sauf en ce qui concerne le retour. Ceci, ajouté au manque de moyens, fait qu'il n'y ait pas eu d'encadrement et installation systématique et coordonnée des déplacés et réfugiés et que très

---

<sup>17</sup> Ceci nous a été confirmé par Günter Beuchel, coordinateur du Bureau Humanitaire de la Communauté Européenne (BCHO) à Bakou, en octobre 1994. Les estimations de BCHO, basées sur la population originelle des zones occupées, sont de 550 000 personnes déplacées.

peu d'entre eux se trouvent dans des camps, la plupart des réfugiés et déplacés ont changé librement plusieurs fois de lieu d'installation, sauf pendant les opérations d'assistance d'urgence comme celle de Kelbadjar, où il a fallu organiser l'évacuation vers les zones offrant des possibilités de logement.

La situation est donc différente, globalement, du cas typique d'un afflux en masse de réfugiés, complètement démunis, dans un pays étranger, où ils doivent être tout de suite logés et nourris pour qu'ils puissent survivre; quoique à plusieurs reprises un nombre important de personnes déplacées se soient retrouvées dans cette situation.

### *Statut juridique des réfugiés et personnes déplacées*

Les questions juridiques et de définition concernant les réfugiés sont spécialement complexes dans le cadre de la CEI, étant donné l'évolution politique des dernières années, avec la fin de l'URSS et l'indépendance des républiques. L'Union Soviétique avait été particulièrement réfractaire au travail des Nations Unies concernant les réfugiés, et aucune législation n'existait. Ce n'est qu'en 1990, avec les premiers conflits, que le Soviet Suprême crée un Comité pour les Réfugiés.

Donc avant la fin de l'URSS, il est difficile de parler de réfugiés au titre de la Convention de Genève de 1951, pour les personnes qui ne traversent pas les frontières extérieures de l'Etat. D'abord, la distinction entre fuite pour raison de persécution et fuite pour d'autres causes (par exemple l'assimilation forcée ou des causes économiques) n'était pas claire; ensuite, les frontières entre les Républiques n'étaient pas des frontières internationales : il y avait certes une citoyenneté des républiques, mais ce qui comptait était la citoyenneté soviétique.

Le cas des Azéris d'Arménie est cependant un peu plus clair. Concernant les causes de la fuite, la convention de Genève s'applique pleinement; et après les indépendances fin 1991, les réfugiés d'Arménie se trouvent effectivement hors du territoire de leur nationalité, c'est-à-dire l'Arménie puisque l'URSS n'existait plus. L'Azerbaïdjan est d'ailleurs partie de la Convention de 1951, et une loi sur les réfugiés et les personnes déplacées a été votée le 29 septembre 1992, adoptant en gros la même définition de réfugié que la Convention de Genève.

### *Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

"Les personnes poursuivies en raison de leur affiliation nationale, raciale, civique, religieuse ou linguistique, ainsi que leurs opinions politiques, appartenant à des groupes sociaux déterminés et n'ayant pas l'opportunité d'être protégés par leur propre Etat en cas de danger pour leur vie, famille et propriété, ou ne souhaitant pas utiliser cette protection à cause du danger et qui habitent hors des frontières de leur pays et ne sont pas citoyens de la République d'Azerbaïdjan, sont appelés "réfugiés" sur le territoire de la République d'Azerbaïdjan"<sup>18</sup>.

Le gouvernement de l'Azerbaïdjan considère donc comme des réfugiés les Azéris venus d'Arménie depuis 1988. Ce statut a une durée de cinq ans; après ce délai, ils ont le droit de devenir des citoyens azerbaïdjanais.

La même loi fournit aussi une définition des personnes qui doivent être considérées comme déplacées par force :

"(...) Les citoyens de la République d'Azerbaïdjan déplacés par force de leurs terres permanentes dans la République d'Azerbaïdjan, ou les personnes expulsées de leurs terres permanentes dans d'autres pays vers la République d'Azerbaïdjan, sont appelées 'personnes déplacées par force'"<sup>19</sup>.

En fait, l'importance des définitions est surtout de désigner les groupes de personnes ayant droit à des aides et avantages déterminés du gouvernement, puisque du point de vue juridique et sociologique les différences sont peu importantes, et les caractéristiques du déplacement en Azerbaïdjan font qu'il a occasionné très peu de troubles politiques ou sociaux, les réfugiés ont les mêmes droits et devoirs que les citoyens azerbaïdjanais et ils ont été accueillis comme des citoyens à part entière.

### *Les groupes ethniques*

Concernant les réfugiés, la composition ethnique détaillée est incertaine. Il y a 51 000 Turcs Mechkets venus d'Asie Centrale, la plupart de l'Ouzbékistan mais aussi du Kazakhstan; quant aux 197 000 réfugiés venus d'Arménie, la plupart sont des Azéris mais il y a aussi des Kurdes.

---

<sup>18</sup> Loi du 29 septembre 1992, art.1 (extrait). Source : Commission du Parlement Azerbaïdjanais pour les Réfugiés et les Compatriotes dans l'Etranger, en traduction anglaise. C'est nous qui traduisons.

<sup>19</sup> *Ibid.*

Les données sont plus précises concernant les personnes déplacées. La grande majorité, 99% d'entre elles, sont des Azéris, un peu moins de 1% des Kurdes, et il y a 300 Russes et quelques dizaines d'autres nationalités. Cependant, les Kurdes étaient installés surtout dans les régions de Kelbadjar et Latchine, c'est-à-dire des zones occupées par les Arméniens. Le recensement soviétique de 1989 donnait une population de 12 000 Kurdes en Azerbaïdjan, ce qui signifie que presque la moitié de cette population a été déplacée à cause du conflit. Les groupes les plus importants se trouvent à Bakou, Dachkessen (au Nord de l'enclave) et Oghuz (au Nord de l'Azerbaïdjan, près de la frontière russe).

Les chiffres concernant le nombre de Kurdes habitant en Azerbaïdjan sont cependant très controversés. En effet, ce n'est qu'à partir de 1989 que les Kurdes cessent d'être assimilés aux Azéris dans les recensements officiels; pendant les années vingt, il y avait 60 000 Kurdes en Azerbaïdjan, et plusieurs journalistes ont publié indépendamment depuis 1988 des chiffres qui vont de 70 000 à 200 000 Kurdes, principalement pour les régions entre le Haut-Karabagh et l'Arménie, zone où ils jouissaient d'autonomie jusqu'en 1927. Il est donc possible qu'il y ait beaucoup plus de Kurdes parmi la population déplacée que ne l'indiquent les statistiques officielles.

Les réponses données par les réfugiés azéris à la question "pourquoi êtes-vous venu en ce lieu particulier ?", et la comparaison avec les réponses données par les réfugiés arméniens à la même question, suggèrent des idées intéressantes sur la perception que les premiers ont d'eux-mêmes comme groupe ethnique, qui serait moins développée que celle des Arméniens.

*Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

Tableau : Perception des motifs de la direction des flux; Réponse à la question : "Pourquoi êtes-vous précisément ici ?"

	Azerbaïdjan	Arménie
Je crois qu'il est ici plus facile d'obtenir un logement permanent	41,9	33,7
Je crois qu'il est ici plus facile d'obtenir un emploi permanent	33,6	23,4
Il y a ici des agences ou organisations qui peuvent m'aider	76,1	25,6
Il y a ici des parents qui peuvent m'aider	40,3	42,4
Il y a ici des proches qui peuvent me loger	32,3	22,8
Le climat ici est favorable pour moi	8,2	12,6
Il n'y a pas ici de persécutions à cause de la nationalité	41,6	68,4
La plupart des réfugiés sont venus ici et je les ai suivis	69,5	51,9
C'était plus facile d'arriver ici	12,6	24,6
J'ai habité ici avant	3,7	0,5
C'est juste un accident	0,0	6,4

Réponses des réfugiés selon les zones de réinstallation, pourcentage, fin de 1990.

Source : V. Chervyakov, V. Shapiro, F. Sheregi, *Ethnic Conflicts and Problems and Refugees*, part II, Moscou, Institut de Sociologie de l'Académie Russe des Sciences, p.9. Reproduit dans Heradstveit, *Ethnic Conflicts and Refugees in the ..... Soviet Union*, Norwegian Refugee Council, 1993, p.37.

*La situation des réfugiés et personnes déplacées*

Il y a très peu de données disponibles sur la situation des réfugiés arrivés d'Arménie entre 1988 et 1992. Leur problème majeur est que la plupart étaient des villageois, alors qu'une grande partie des Arméniens d'Azerbaïdjan vivaient dans les grandes villes. Une grande partie des Azéris d'Arménie, surtout ceux qui n'avaient pas pu échanger leur ferme contre celles des Arméniens qui habitaient près de la frontière, s'est dirigée précisément vers les villes, où elle espérait que l'assistance du gouvernement azerbaïdjanais serait plus accessible. La plupart ont donc pu occuper les logements abandonnés par les Arméniens mais ils se sont retrouvés dans un environnement urbain auquel ils n'étaient pas habitués, et où il était très difficile pour eux de trouver un travail.

Cependant, à l'heure actuelle, à peu près 90% sont déjà installés et 70% de la population active ont déjà un travail; ces groupes sont donc complètement intégrés et peuvent être assimilés aux habitants normaux de l'Azerbaïdjan. Le reste se trouve en fait dans une situation comparable à celle des déplacés qui manquent encore d'un logement adéquat, puisque d'après la loi azerbaïdjanaise ils ont droit aux mêmes avantages et allocations que les déplacés.

Concernant les personnes déplacées, comme nous l'avons déjà cité, il n'y a presque pas eu de regroupement contrôlé ou systématique. La grande exception, ce sont les 72 000 personnes installées dans des camps. Il s'agit pour la plupart des Azéris qui avaient dû se réfugier en Iran; les autorités iraniennes, craignant probablement que sa présence ne provoque une montée de sentiments particularistes parmi les Azéris du nord de l'Iran, les ont reconduits vers la frontière et ont pris l'initiative de l'installation de ces réfugiés dans des camps. Ceux-ci se trouvent dans des régions près de la frontière iranienne, et quelques-uns au côté de l'enclave, à l'Est. L'année dernière, les tentes étaient en général inadéquates pour l'époque des pluies et devenaient presque inhabitables; elles n'étaient pas non plus préparées pour le froid et les conditions de vie hivernales. Les équipements se sont cependant améliorés depuis novembre 1994, où la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge a relayé les Iraniens dans la gestion des camps.

Une partie très importante des personnes déplacées se trouve logée dans des bâtiments publics (écoles, lycées, universités, hôpitaux, sanatoriums, etc.). Au moment où le nombre de personnes déplacées était le plus élevé, en

*Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

décembre 1993, pratiquement tous les bâtiments de ce genre étaient occupés. Il y aurait eu à peu près 100 000 personnes logées dans les écoles et autres institutions d'éducation et 100 000 dans les logements universitaires<sup>20</sup>.

Les conditions de vie dans de tels bâtiments sont assez dures. Beaucoup, comme des appartements non finis, qui avaient aussi été occupés, manquent simplement des services fondamentaux, tels que l'eau ou l'électricité, et à certains moments une famille de 6 ou 7 membres devait s'entasser dans une seule chambre à cause du manque de place.

Un grand nombre de personnes loge chez des parents ou des amis partout en Azerbaïdjan, mais surtout à Bakou. L'hospitalité et la solidarité sont une tradition très enracinée dans toute la Transcaucasie. En fait, la solidarité familiale fonctionne à tous les niveaux dans la société azerbaïdjanaise, pas seulement à l'égard des personnes déplacées, mais aussi vis-à-vis de tous ceux qui manquent de ressources suffisantes. Cependant, les familles sont en général assez nombreuses et la présence des déplacés, dont la plupart n'ont pas de travail, contribue encore à aggraver la situation financière des ménages. Les conditions de vie sont en général meilleures que pour ceux qui sont logés dans des camps, mais le plus grand danger c'est que tous ces groupes de déplacés sont "invisibles"; c'est-à-dire, n'étant pas regroupés ou contrôlés, il devient très difficile, aussi pour les autorités azerbaïdjanaises que pour les organisations humanitaires, de se faire une idée de leur situation et de leurs besoins.

Il y aurait finalement un nombre important de personnes habitant dans des logements précaires dans l'arrière pays, tels que des puits creusés dans la terre, des tentes ou des huttes construites par chaque famille; ces personnes ont souvent un accès plus difficile à l'aide humanitaire et leurs conditions de vie sont très précaires.

Quant aux problèmes alimentaires, ils sont en Azerbaïdjan structurels. Du point de vue agricole, le pays était largement spécialisé dans la production de tabac et coton, dont les revenus étaient utilisés pour l'achat de produits non autochtones. Dans le Haut-Karabagh et les zones occupées la production vivrière était cependant très importante; après la guerre la production a donc largement chuté. La quantité de céréales disponible a ainsi baissé de 14%

---

<sup>20</sup> D'après le Ministère de l'Education azerbaïdjanais, octobre 1994.

*Josep ZAPATER*

depuis 1990-1991, et le gouvernement a de sérieuses difficultés budgétaires pour importer le grain qui manque<sup>21</sup>.

La situation alimentaire des personnes déplacées, qui a été très grave juste après la fuite, s'est stabilisée après le cessez-le-feu et la solution aux situations d'urgence. Les problèmes sont donc comparables à ceux des populations les plus vulnérables en général, surtout pour ceux des déplacés qui logent dans des bâtiments publics et chez des parents ou des amis. Dans les camps, la situation est acceptable, avec cependant des manques ponctuels<sup>22</sup>.

Concernant la situation sanitaire et la santé, les conditions des logements des personnes déplacées sont loin d'être satisfaisantes, surtout hors des camps et des bâtiments publics, qui au moins disposent d'eau courante. *Grosso modo*, les problèmes de santé sont liés à la mauvaise qualité des conditions sanitaires : des cas de maladies respiratoires et gastrointestinales ont été courants, surtout dans les aires où la densité de la population déplacée est très haute<sup>23</sup>.

Il a donc fallu une importante opération d'assistance pour venir à bout des besoins des réfugiés et personnes déplacées, opération qui, étant donnée la complexité de la situation, s'est révélée dans de nombreux cas insuffisante.

### *L'aide humanitaire*

Jusqu'à l'arrivée du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, en décembre 1992, l'assistance humanitaire a été la tâche exclusive des ONG locales, telles que la société azerbaïdjanaise du Croissant Rouge, et du gouvernement azerbaïdjanais. Celui-ci a réussi à loger la presque totalité des réfugiés venus d'Arménie, soit dans des appartements laissés libres par les Arméniens, soit dans des logements nouveaux, construits surtout dans des zones rurales. Pour sa part, nombre d'ONG locales - expression de la tradition d'entraide sociale enracinée dans la culture azerbaïdjanaise - ont vu le jour depuis le début du conflit. Ensemble avec le Croissant Rouge local,

---

<sup>21</sup> Cf. Programme Alimentaire Mondial, *Commonwealth of Independent States : Assistance to displaced persons, other war affected populations and vulnerable groups*, Rome, septembre 1994, p.12.

<sup>22</sup> Cf MSF-Belgique, *MSF in The Caucuses. Update 1 Caucasus International Office*, document dactylographié, 7 pages, sans date.

<sup>23</sup> D'après Philippe Rickjaert, médecin de MSF-Belgique à Bakou, octobre 1994.

### *Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

elles ont rempli et continuent à remplir une tâche d'assistance médicale et alimentaire aux déplacés<sup>24</sup>.

Cependant, les déplacements massifs depuis 1992 ont vite débordé la capacité de réaction du pays. Suite à une demande du gouvernement azerbaïdjanais, le HCR a été la première organisation internationale à établir un programme d'urgence pour les déplacés, avec l'organisation d'un pont aérien depuis la Turquie. Plus tard, plusieurs ONG et organisations internationales se sont installées sur place, dont la Croix Rouge, MSF, le Programme Alimentaire Mondial, l'UNICEF, etc. Le gouvernement azerbaïdjanais s'est à peu près cantonné à l'établissement d'un système d'allocations pour les déplacés - qui s'est cependant effondré à cause de la crise financière - et à la cession de statistiques et données aux organisations humanitaires. Si bien qu'un important effort a été effectué par le Ministère de l'Education, avec l'accueil de déplacés dans des établissements d'enseignement et des résidences d'étudiants, le nombre de logements construits pour les déplacés a été moindre que pour les réfugiés. En effet, la politique du gouvernement est de maintenir l'assistance au niveau des besoins de base, en considérant comme une exigence incontournable le retour des déplacés aux territoires aujourd'hui occupés<sup>25</sup>.

Pour leur part, après le cessez-le-feu de mai 1994, les organisations internationales telles que le Bureau Humanitaire de la Communauté Européenne et le HCR tâchent de sortir du stade de l'aide d'urgence, avec la construction de logements préfabriqués et le développement de programmes d'autosuffisance et de développement agricole à l'échelle locale.

### **Les effets de la présence des réfugiés et déplacés sur le pays**

Dans le cas qui nous occupe, et comme nous l'avons vu, le déplacement de personnes n'a pas changé la configuration ethnique et démographique du pays de façon décisive, ni modifié les rapports de force au sein de l'Etat : les déplacés ne représentent pas un enjeu politique direct. Leur présence est cependant un argument de poids dont les autorités azerbaïdjanaises entendent se prévaloir devant la communauté internationale, pour exiger le retrait des Arméniens des territoires occupés et le retour de ces

---

<sup>24</sup> D'après Abdul Khalim Ahmed-Zade, président du Croissant Rouge azerbaïdjanais.

<sup>25</sup> D'après Irchad Nadir Oghlu Aliev, président du Comité d'Etat pour les Réfugiés et les Personnes Déplacées de la République d'Azerbaïdjan, octobre 1994.

personnes. C'est pour cette raison que le gouvernement azerbaïdjanais ne souhaite pas qu'ils s'installent définitivement ailleurs que sur leurs lieux d'origine. Quant aux réfugiés azéris d'Arménie, étant donné leur homogénéité ethnique avec les autochtones, ils ne représentent aucun enjeu important. Tout ceci montre comment les questions ethniques et identitaires comptent plus que les questions juridiques dans ces Etats nationaux en formation.

Les effets politiques produits par l'afflux de réfugiés et le déplacement de personnes sont donc d'une autre nature et sont en rapport plus étroit avec le conflit lui-même. Surtout en 1988-89, l'afflux de réfugiés a été un facteur important et parfois direct dans la montée de la tension, et aussi dans le développement du mouvement nationaliste en Azerbaïdjan. Plus tard, le déplacement en masse de personnes a été un révélateur des échecs des politiques - surtout militaires - des successifs hommes forts du pays, ce qui a contribué à la chute d'Ayaz Moutalibov en 1992, et d'Aboulfaz Eltchibey en 1993. Aujourd'hui, la solution favorable du conflit et le retour des déplacés sont un enjeu fondamental pour le maintien au pouvoir d'Heidar Aliev. Cependant, il faut dire que ce sont les défaites militaires et la perte de territoire, plutôt que le déplacement de personnes et la situation humanitaire, qui ont pesé le plus sur l'opinion publique du pays.

Du point de vue social, les problèmes sont plus importants. Le chômage s'est aggravé de façon significative, puisque tous les emplois dans les zones occupées ont été détruits; l'affluence de déplacés dans les grandes villes, notamment Bakou, a rendu aussi la situation plus difficile pour les autochtones. Les déséquilibres chroniques de l'emploi se sont aggravés. Par exemple, une partie des déplacés, qui viennent majoritairement des zones rurales, sont des enseignants; dans l'arrière-pays, le manque d'enseignants était déjà un problème avant 1988, tandis qu'à Bakou il y a beaucoup trop d'enseignants par rapport aux élèves.

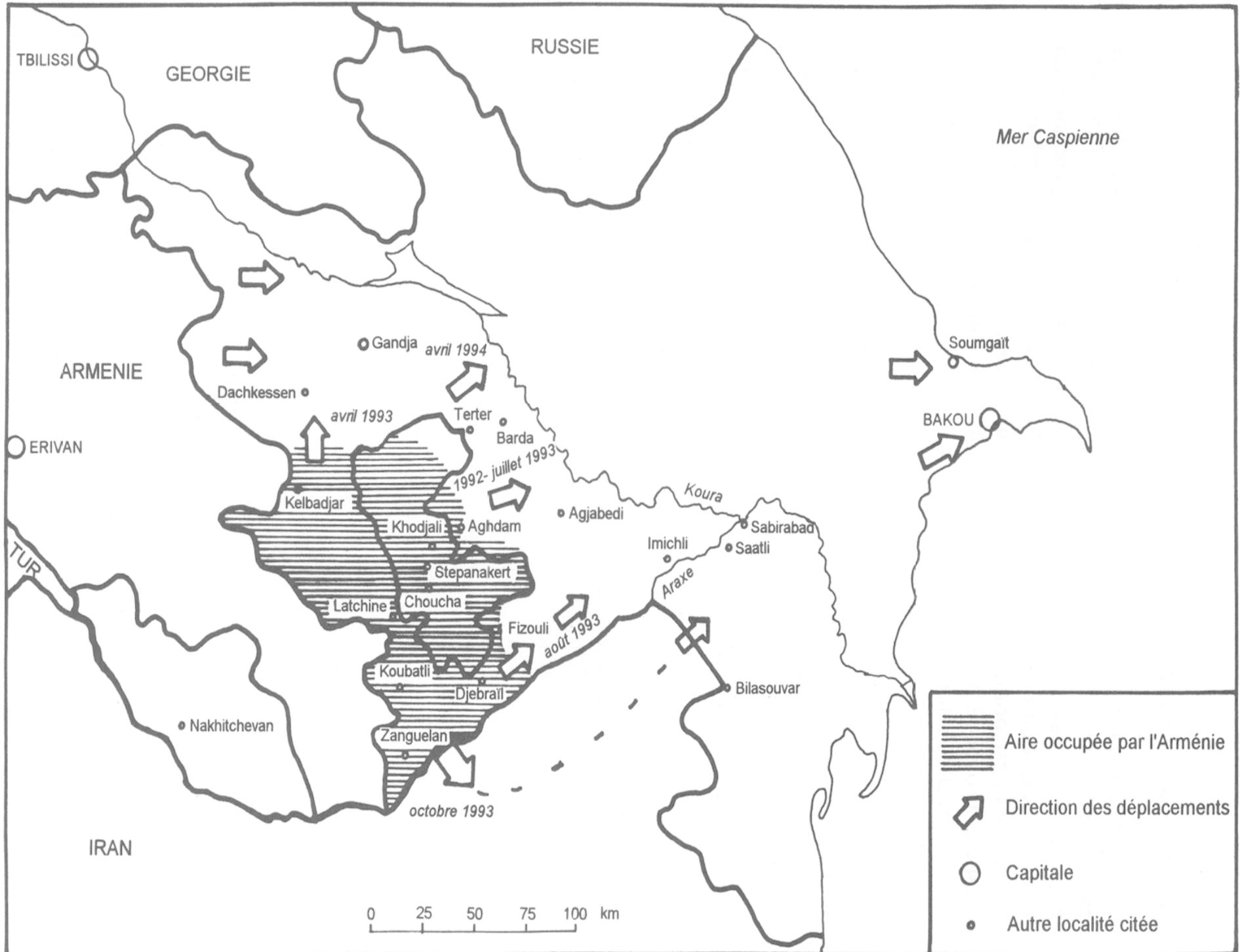
A part naturellement les pogroms de 1988-90, où des réfugiés azéris venus d'Arménie seraient intervenus activement, il y a, semble-t-il, peu de tensions provoquées directement par la présence de déplacés et réfugiés, et ceux-ci ont été accueillis par une grande vague de solidarité dans tout le pays. Cependant, le niveau de violences quotidiennes, surtout à Bakou, a augmenté de façon sensible. Ceci est en rapport avec le climat général d'instabilité, d'insécurité et de crise économique que l'Azerbaïdjan vit depuis 1988, sur lequel la présence de réfugiés et déplacés a eu sans doute une influence importante.

### *Réfugiés et personnes déplacés en Azerbaïdjan*

C'est donc sur le plan économique que le pays s'est vu affecté de façon importante. Les réfugiés et déplacés sont aujourd'hui plus de 10% de la population du pays. Le groupe des personnes vulnérables, dépendantes du tissu de protection de l'Etat, a donc augmenté d'une façon considérable, alors que ce tissu est pratiquement en banqueroute à cause de la crise, du gouffre financier provoqué par les dépenses militaires, de l'inflation et du manque de devises; ceci en retour aggrave la situation de dépendance de ces personnes.

### **Conclusion**

L'Azerbaïdjan, frappé comme la plupart des républiques de l'ancienne URSS par une sévère crise économique, abrite donc encore et toujours des centaines de milliers de personnes qui ont été dépossédées de tout, et qui dépendent encore largement de l'assistance du gouvernement et des organisations humanitaires. Bien que la situation depuis le cessez-le-feu se soit sensiblement améliorée, et que les réfugiés venus d'Arménie soient à peu près installés, la situation reste encore très difficile pour les déplacés, pour qui la solution définitive est le retour sur leurs lieux d'origine, aujourd'hui occupés par les troupes arméniennes. Ceci dépend complètement d'une éventuelle solution politique du conflit, ce qui place l'avenir de ses victimes sous le signe de l'incertitude.



**2- Occupation et déplacements de population en Azerbaïdjan**